

Newsletter n° 26 – Etat des lieux des DO MROF

Chaque adhérent représente la force vive de notre association. A travers le nombre de DO MROF nous pouvons percevoir la vitalité, la force et bien sûr la représentativité du Registre des Ostéopathes de France.

Savoir combien notre association comptait de membres a été et reste une préoccupation majeure pour bon nombre de personnes. Nous voulons croire que c'est leur attachement au Registre et donc leur inquiétude sincère qui a été le moteur de leur interrogation...

L'appel à cotisation est à présent terminé ; le Registre des Ostéopathes de France compte 1 000 membres répartis comme suit :

- **936 membres actifs** (Ce chiffre comprend les nouveaux membres depuis le mois d'octobre 2010)
- **59 membres honoraires**
- **5 correspondants à l'étranger**

Le jour de l'assemblée générale, 1 088 DO MROF avaient été convoqués, contre 1 047 en 2009.

186 personnes ne peuvent donc plus se prévaloir du label DO MROF, dans un souci de clarté et de transparence, en voici le détail :

- nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de 2 DO MROF
- 6 départs en retraite
- 60 démissions (2 annoncées en 2009, 47 pour raisons politiques, 2 pour changement d'orientation professionnelle, 1 pour invalidité et 8 sans motif)
- 115 radiations (3 pour non conformité avec nos textes et 112 pour non paiement de cotisation)
- 3 correspondants à l'étranger

Qui sont les DO MROF ?

Le R.O.F. se compose actuellement de 41,56% d'ostéopathes femmes et de 58,44 % d'ostéopathes hommes, la moyenne d'âge est de 44 ans.

- **99,36%** de nos membres exercent exclusivement l'ostéopathie.

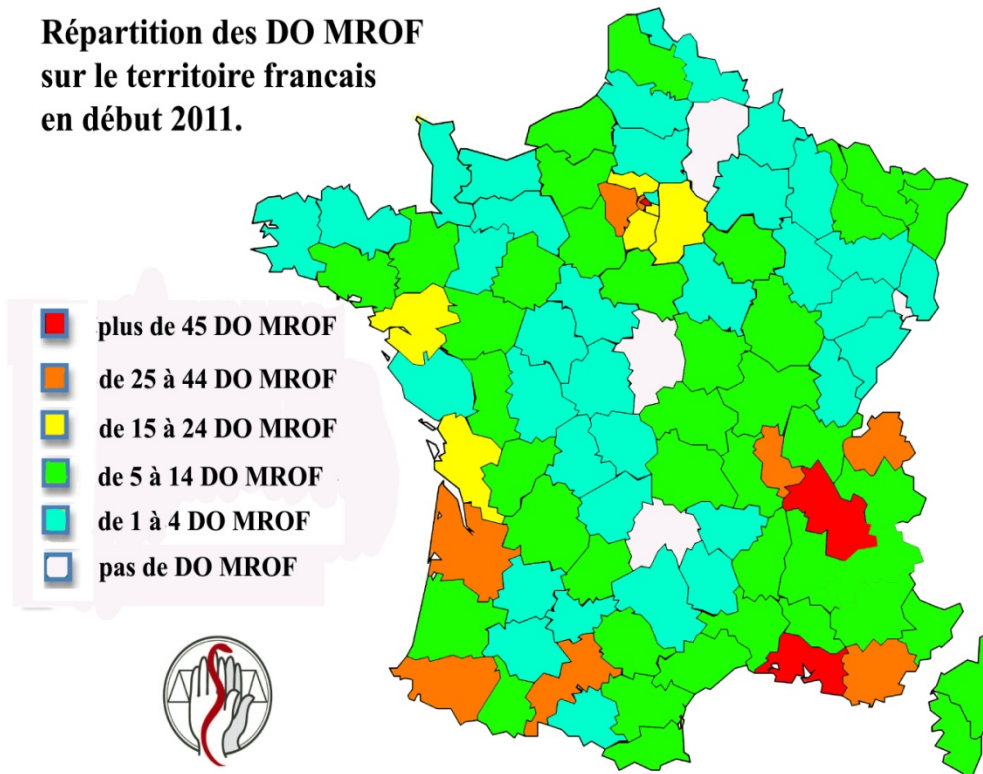
En effet, 6 de nos confrères DO MROF ne possèdent pas un ADELI en 00 (8 en 2010). Nous retrouvons 4 praticiens référencés en 70 (code professionnel des masseurs kinésithérapeutes) et 2 en 10 (code professionnel des médecins). Ceci reste conforme à notre Règlement intérieur puisque leur inscription est antérieure à la décision votée par les adhérents à l'AG de Vichy.

Sur ces 6 membres, seuls 2 apparaissent sur le répertoire de l'assurance maladie bien qu'étant classés uniquement à la rubrique ostéopathes dans les Pages Jaunes. Comme l'an passé, pour ces 2 membres, il est fort probable qu'ils exercent l'ostéopathie de façon exclusive mais les documents administratifs ne permettent pas de l'affirmer de façon catégorique.

Où se situent les DO MROF ?

A l'heure où la profession explose d'un point de vue démographique, il nous a paru intéressant de voir où les DO MROF étaient principalement installés, mieux que des chiffres, cette carte parle d'elle même...

Répartition des DO MROF sur le territoire français en début 2011.



Le Registre des Ostéopathes de France conserve donc toute sa place dans le paysage ostéopathique français.

Il est l'association à vocation ordinaire, reposant sur ses trois piliers que sont l'éthique, la déontologie et l'expertise tout cela pour œuvrer pour l'Ostéopathie et la sécurité du patient.

Pour le Conseil national
Magali PERIS,
Trésorière du Registre des Ostéopathes de France